

« VERS UNE ÉGLISE PROTESTANTE UNIE »
LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT EN VUE DES SYNODES REGIONAUX 2008

Conformément à la décision du Synode général et du Synode national de Sochaux-Montbéliard 2007, le Conseil exécutif de l'EELF et le Conseil national de l'ERF ont chargé un Comité de pilotage de préparer un projet visant à la constitution d'une Église protestante unie à l'horizon 2013.

Dans leur session commune du 26 janvier 2008, les Comités directeurs ont décidé de réunir en un même lieu les Synodes général et national 2009 et de mettre à l'ordre du jour l'étude des orientations générales présentées dans le rapport « Vers une Église protestante unie ».

Les Synodes général et national seront invités, selon les procédures qui leur sont propres et après avis des Synodes régionaux, à donner leur approbation à ce projet. Cette étape est la première d'un processus qui devrait permettre aux deux unions d'Églises d'aboutir à la mise en place d'une Église unie au sein de laquelle la tradition luthérienne et la tradition réformée pourront s'exprimer dans le respect et l'enrichissement mutuels.

Il convient donc de noter que les orientations qui seront choisies par les Synodes général et national en 2009 (y compris pour le nom et la Déclaration d'union) ne deviendront juridiquement effectives qu'après la constitution de l'Église unie.

Les Synodes régionaux de l'automne 2008:

Il revient aux Synodes régionaux de **se saisir du rapport « Vers une Église protestante unie »**, d'en débattre, de faire toutes remarques, observations et suggestions qui leur semblent utiles en donnant un avis sur le projet de décision qu'il comporte.

En outre, les Synodes régionaux sont invités à **s'exprimer sur le document annexe « Propositions du groupe de travail des Commissions des ministères »** qui présente les responsabilités actuelles des Commissions des ministères de l'EELF et de l'ERF, les procédures d'accompagnement des candidats, les pratiques d'ordination/reconnaissance des ministères ainsi que des perspectives concrètes en vue de la mise en place d'une seule Commission des ministères et d'un rôle unique des ministres.

Enfin, les Comités directeurs ont souhaité **porter à la connaissance des membres des Synodes le document annexe « Présentation générale des questions institutionnelles »**. Il s'agit d'un inventaire non exhaustif des questions juridiques et administratives, qu'il conviendra de traiter progressivement d'ici 2013 afin de permettre la constitution de l'Église unie.

Les Comités directeurs désirent que les avis mais aussi l'ensemble des réactions suscitées par les débats lors des Synodes régionaux leur soient transmis de manière argumentée afin de pouvoir préparer leurs rapports aux Synodes général et national et prendre en compte, le plus largement possible, les propositions qui favoriseront la constitution de l'Église unie.

Bon travail !
Le Comité de pilotage (*)

(*) Pour l'EELF : Madame Véréna Gonin, Pasteur Joël Dautheville , Professeur Jacques-Noël Pérès.

Pour l'ERF : Pasteurs Eric Demange, Marcel Manoël, Gilles Pivot.